Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 49

Artikel: A ti lè gens d'lo taîro
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203833

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce serait du beau !

Lorsqu'on créa la Compagnie des forces motrices de Joux, des représentants de celle-ci parcoururent les différentes contrées du canton dans lesquelles la nouvelle entreprise allait distribuer la force et la lumière électriques.

Un de ces représentants entre dans une maison foraine. A la cuisine, une bonne vieille paysanne.

— Bonjour, madame, ça va bien ?

— Oh ! mon té oui, ça va, ça va ; bonjour, mossieu.

— Vous savez qu'on va distribuer dans tout le pays la lumière électrique.

— Eh bien oui, j'ai ça entendu dire.

— Voulez-vous l'installer aussi dans votre maison ? Tout le monde la prend. C'est pratique et pas cher.

— Oui... je sais... On dit bien que c'est très commode, qui n'y a qu'à tourner un robinet pour avoir de la lumière.

— Je vous le dis, ma bonne dame, vous ne pouvez vous en passer. Il n'est plus question d'huile ni de pétrole... Allons, je vous inscris. Combien voulez-vous de lampes et où faut-il les placer ?

— Attendez-voi, attendez-voi, mossieu, ça ne va pas comme ça. Et pi, d'ailleurs, y faut que j'en parle à mon homme... Voyez-vous, je suis pas très décidée... Je vous dirai que nous avons à la maison les bouèbes de ma fille, qui est à Lausanne. Vous savez comme y sont, y faut qu'y foutimassent. On peut pas toujours être dernier eux. Y n'auraient qu'à tourner le robinet et toute cette électricité coulerait dans la chambre. Ce serait du propre !... Non, écoutez, ne faites rien pour le moment... On verra... Si on se décide, on vous redira un mot. V.

A ti lè gens d'lo taîro.

Permettez-nous, chers lecteurs, pour une fois, de vous offrir un peu de patois qui ne soit pas de chez nous. Oh ! ne vous effrayez point ; il y a de la parenté, beaucoup de parenté entre ce patois et le nôtre, comme vous le verrez. Il s'agit d'un discours prononcé à Ornans (Franche-Comté), par le docteur Mathey, dans un banquet auquel assistaient de nombreux agriculteurs et vignerons.

Labourous, vignerons, gens d'lo taîro,

Apraî cet mônsieus q'vous an palaî det baîtet, i mô vous palaî det gens.

On vous o faî det compliments, vous let meritaî ; moi i mô vous fâre det repreûjou en patois : i aî lou dret d'vous dire san qui pansou.

I seû lou gachon d'un vaîllou vigneron de Mouthaî, i an seû bin fie, i m'en fiatou, i saîiou bin qui n'echappou paî d'lo braguette de Charles X. I o det gens que craillant que c'nest paî det fanet q'lais an faî. Siet, c'est det fanet qu'lais an faî et que n'vaîllan paî maî maî qu'lais ôtret. Let richous, let pôrous echappan tou pa lou maîmou pcu.

Lou premaî rpreûjou qui mô vous fâre c'est de n'paî palaî patois a vôtet pteuts. Lou patois, c'est no languo c'ment lets âtret et pieu bello q'vous n'pensaî ; voitet let Picards d'lo Picardie, let Normands d'lo Normandie, let Bretons câsant lieû patois, et peû let Provençaux n'antu paî su Monsieur Mistral qu'aicrit det bellet chôset en patois du Maîdi. I n'fo paî eubiaîe let Sâgets d'Montbenoît qu'sont det tou malins.

Consârvan nôte patois dû canton d'Ounans qu'est bin baî ettou.

Let maîtes d'eccâûlo sont qui pou anpanre lou français a vôtet pteuts.

L'âtrou rpreûjou qui ai à vous fâre, c'est d'laîssie vôtet grands gachons, vôtet bellet fillet s'en allaî dans let grand villet, ebandenaî nôtet v'lâjou, pou allaî charchîe det piacet à Paris, à Bsançon et âtropà. I en o q'veuîllan être gendârmes, gardiens d'lo paix ; les âtres cochers, cuisenie, empiaîï dans let ch'mins de fâ. Let fillet veuîllan être demoiselles de magasins, fanet d'chambre, sans contaî c'tet qu'vant dans let postes et lou télégraphe.

Et bin tout cet gens qui tiran lou diaîlou pa lo co et n'raimaîssan paî un sô, i r'vaîgnan pou meri chie lieû pairans avô det microbes, det grôs peû det pteuts, que mijan lieû foie, lieû fressure, lou cœûe, lo rato y encoua lo patoufio ; et peû i raîmargent loû grô mô ; vous saîtet c'ment on l'aittroppe lou grô mô avô no d'moiselle qu'seppaîle Venus, q'vous faî baî sembîant et q'vous baille un cô d'pie u cu ; c'est san qu'on eppaîle un cô d'pie d'Venus.

D'mandaî à mon ami lou docteur Côlard, se q'ment moi i n'en o paî soignie det centaînet.

Se vous viaîe être heureux restaî dans nôtet montaignet, dans notot valô, u grand air, u sreillou. Avô no bouno soupo ait chô, du lâ, du côti, du bresi et peu du bon vin d'Ounans, d'Montgesaîe, d'Vuillâfans, d'Lods et d'Mouthaî, n'est-on paî bin ? Restaî chie vous, n'allaî paî dans let grand villet. Conservaî vôtet brets pou lo culture. I en aî prou det, vous m'aîtet bin compret.

Vive lo République det vignerons et det labourous !

Le moulin des amours de Golion.

(Extrait des « Archives suisses des Traditions populaires.»)

Les Archives cantonales vaudoises possèdent un acte de 1432 d'après lequel des arbitres déclarent que le curé de Gollion, Hugues Gandillon, a droit à certaines redevances de la part de Jean douz Vuarnoz, demeurant au moulin des Amours sous Gollion (A. C. V. Titre Lausanne n° 2636). Charrière, dans ses *fiefs nobles de la baronnie de Cossonay*, page 185, mentionne de son côté la vente faite en 1487 par noble Louis de Glérens et Théobalde de Arberg son épouse, du moulin de Gollion, dit moulin d'Amours. Gollion est un hameau situé à 30 minutes de Cossonay (Vaud), sur la route de Morges, à occident de la Venoge, et le moulin dont il est ici question a existé, si nous ne faisons erreur, jusqu'au siècle passé.

Pour expliquer le nom de moulin des amours, une légende nous a été contée. Autrefois, dans le passé, alors que Gollion appartenait aux sires de Cossonay, un jeune seigneur s'éprit de la jolie fille du meunier de ce village. Pareille idylle n'est sans doute point rare. Ce qui l'est davantage, c'est que le jeune homme était honnête et qu'il n'eut point de repos avant qu'il ait pu épouser la meunière. Mais autrefois, pas plus qu'aujourd'hui, les princes n'épousaient des bergères. Les parents de l'amant se refusèrent net à accéder à ses désirs, et si je ne me trompe, ils l'envoyèrent à la croisade, autrement dit ils l'éloignèrent, ce qui est encore un procédé usité de nos jours. Mais l'amoureux n'était pas volage. Il resta fidèle à la meunière et, lorsque la croisade étant terminée, il revint au pays, il retourna vers la meunière aimée. Que firent alors les parents ? Ils cédèrent ; seulement, ils firent payer leur consentement de la renonciation du fils aux biens paternels. Et le jeune homme dut s'installer au moulin de Gollion dont il fit désormais tourner les roues. Et c'est depuis ce moment que le peuple a retenu le nom du « moulin des amours ».

Il est inutile de chercher dans l'histoire, cela va sans dire, la confirmation de cette légende. En 1432, Jean douz Vuarnoz était fils de François, lequel était fils de Perrod douz Vuarnoz, qui tenait déjà le moulin des amours.

Rappelons à ce propos l'existence à Lausanne, au quartier de Jargettaz, — dont le nom a été dénaturé en Georgette, — d'une « fontaine d'amour » que l'on voyait encore en 1870 à la rue appelée aujourd'hui Villamont-dessous. Le *Vieux Lausanne* de M. Ch. Vuillermet en reproduit un dessin datant de l'année 1830-1840.

M. R.

Pauvre Vinet ! — Cueilli dans une conversation.

X. — Si Vinet revenait se promener sur Montbenon, que dirait-il en voyant sa statue ?

Y. — Ce qu'il dirait ? Je le sais bien :

« Penser qu'après m'être donné tant de peine pendant ma vie pour pondre des livres, je me vois condamné pour des siècles à en pondre encore après ma mort, et en pierre, par dessus le marché ». X.

La semaine-attractions.

Théâtre. — Voici le programme de la semaine Dimanche 9, Matinée, *Mademoiselle de la Seiglière ; Le Contrôleur des wagons-lits.* — Soirée : *La grande Famille*, drame tout nouveau, de M. Arquillière. — Mardi 11, Représentation populaire. — Jeudi 13, pour la première fois à Lausanne, *Heureuse*, Comédie en 3 actes, de MM. Maurice Hennequin et Paul Bilhaud. — Dimanche 16, matinée, à 2 ¼ h. ; Soirée, à 8 h., *Les Passagères, Prête-moi ta femme.*

Kursaal. — Vendredi, en soirée de gala, ont débuté : *Lina Landi*, chanteuse internationale ; *Les Grisantos*, nouveauté artistique ; *Gibert*, chanteur comique. — *Tom Butler*, cyclistes comiques.

Deux pièces nouvelles : *Celle qu'on n'épouse pas*, du répertoire de la Comédie-Française, par Paul Alexis, et *Le Cœur d'Angélique*, du Théâtre Antoine, par Ed. Guireau.

Le spectacle sera terminé par une série de vues nouvelles au *Vitographe*.

Dimanche, à 2 ½ h., matinée avec l'attrayant programme ci-dessus.

L'Assommoir. — Nous avons eu vendredi une excellente représentation de cette célèbre pièce, par le *Théâtre du Peuple*. Nos artistes-amateurs ont rendu aussi bien qu'ils le peuvent des personnages tout spéciaux et qui sortent absolument du cadre habituel. La mise en scène est très soignée. C'est un succès. — Mardi, deuxième représentation.

Choralia. — C'est ce soir, au Théâtre, qu'a lieu le grand concert annuel de la *Choralia*, qui n'est plus un simple orchestre de mandolines et de guitares, mais une véritable « Estudiantina ». Le programme est des plus riches et des plus variés. MM. Meersson, violoniste et violoncelliste, M. Mauber, pianiste, Mlle Vasse et MM. Neuillet et Devers, artistes du Théâtre, prêtent leur concours à cette soirée.

Belles-Lettres. — Lundi et mercredi auront lieu, au Théâtre, les soirées annuelles de Belles-Lettres.

Au programme : un *prologue*, composé par quelques bellétriens ; une nouveauté pour Lausanne, *L'Esprit de contradiction*, comédie en un acte de Dufresny ; *Le Distrait*, comédie en 5 actes, en vers, de J.-F. Regnard.

La boisson

est pour notre bien-être corporel et intellectuel presque aussi importante que le manger et ce qui est le plus important, c'est de savoir ce que l'on boit. Le café et le thé exercent à la longue des effets plus ou moins nuisibles sur notre organisme, entendu que, selon les cas, on ressent ou une trop grande chaleur, ou de l'énervement, ou des maux d'intestins. La seule boisson qui, tout en ayant un goût agréable, reste inoffensive pour chacun, sans distinction d'âge ni de l'état corporel et qui est favorable à la santé de tous, c'est le... Café de malt Kathreiner.

AVANTAGES PARTICULIERS

de la publicité dans le CONTEUR VAUDOIS

1° Lecteurs nombreux et de joyeuse humeur.
2° Accès dans les familles, cercles, cafés, etc.
3° Huit jours en lecture.
4° Attention certaine du lecteur, le nombre des annonces étant restreint.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
Ami Fatio, successeur.